

Samedi 15 avril 2022

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale ordinaire qui aura lieu samedi 6 mai 2023 de 14h à 17h à la Maison des Associations de Strasbourg, Place des Orphelins, Strasbourg.

Notre ordre du jour sera le suivant :

- Mot d'accueil
- Présentation et approbation du rapport moral 2022
- Présentation et approbation du rapport d'activité 2022
- Présentation du rapport financier 2022
 - Vote d'approbation rapport financier 2022
 - Vote report à nouveau 2022

(15h15 pause de 15 minutes)

- Renouvellement du Conseil d'administration :
 - Présentation des membres actuels, et éventuelle déchéance de membre
 - Présentation des candidats, et proposition d'un scrutin à bulletins secrets
 - Votes de désignation des nouveaux membres
- Point d'information
- Divers / temps d'échange libre

Temps convivial et de clôture



Afin de pouvoir voter lors de cette Assemblée générale, et/ou candidater au Conseil d'administration, il est indispensable d'être à jour de votre cotisation¹. En cas de doute, il sera possible d'adhérer sur place à votre arrivée, mais vous pouvez également le faire en ligne dès à présent : [Adhérer à l'association sur HelloAsso](#).

Nous nous réjouissons de ce temps, puisqu'il nous permettra de vous donner des nouvelles de votre association, mais aussi de consolider l'équipe du Conseil d'administration (CA).

Candidats au CA ?

Si l'engagement au sein du CA vous intéresse, nous vous proposons de participer à une réunion d'information (le samedi 22 avril de 13h30 à 15h00 en visio également). Pour participer, merci de vous inscrire : [Réunion d'information pour les candidat·es au CA](#)).

Ces temps ont pour objectif :

- De vous indiquer quelles sont les missions et rôles du CA, mais aussi de vous expliciter nos modes de fonctionnement, nos principes et ce que représente concrètement l'investissement dans le CA en temps et en présence.



- C'est donc une entrée en matière pour vous permettre de candidater avec un maximum d'informations. Nous vous invitons également à (re)prendre connaissance de nos statuts très éclairants ([en lien ici](#)) ainsi que de notre Règlement intérieur ([en lien ici](#)) mis à jour le 25 mars 2023. En parallèle de cette réunion, nous demandons aux candidat-es de se manifester d'ici au lundi 1 mai dernier délai. Merci d'adresser votre candidature par mail à l'adresse ca@aspiesetcie.org en nous indiquant sur quelques lignes :

- Une petite présentation de qui vous êtes, votre attachement à l'association
- Vos motivations, vos envies à rejoindre le CA.

Votre participation est importante

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 13 des statuts de notre association, il nous faut réunir un quorum de 50% (cinquante pourcent) des adhérent-es présent-es et / ou représenté-es pour que l'Assemblée générale puisse valablement délibérer.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, nous souhaitons que vous soyez présent-es. Toutefois, en cas d'impossibilité, nous vous rappelons que le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 13 de nos statuts, mais limité à 2 procurations par membre disposant du droit de vote délibératif.

Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée générale, vous trouverez un formulaire de vote par procuration ([en lien ici](#)). Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un-e adhérent-e de votre choix.

En résumé

- Assemblée générale le samedi 6 mai 2023 de 14h à 17h à la Maison des Associations de Strasbourg, Place des Orphelins, Strasbourg ;
- Nécessité d'être adhérent-es (le jour J au plus tard) pour participer aux votes (prévoyez l'appoint en monnaie si possible ou un chèque) ;
- Possibilité de participer à un temps d'information sur le rôle et fonctionnement du CA le samedi 22 avril de 13h30 à 15h00 en visio également ;
- Les candidatures au CA doivent être adressée par mail à ca@aspiesetcie.org d'ici au lundi 1 mai ;
- **En cas d'impossibilité de participer, donner procuration à un mandataire qui vous représentera.**

L'ensemble du CA vous remercie pour votre attention et vous souhaite nombreux à nous rejoindre pour notre Assemblée générale 2023 (inscrivez-vous dès à présent au Cally dédié : [Assemblée générale 2023](#)).

En cas de questions, n'hésitez pas à nous les adresser par retour de mail.

A bientôt,

L'équipe du Conseil d'administration

Rappel des pièces jointes et liens

1. [Statuts de l'association](#)
2. [Règlement intérieur](#) (mis à jour le 25 mars 2023)
3. [Formulaire de procuration](#)
4. [Cally Assemblée générale 2023](#) et [Cally Réunion d'information pour les candidat-es au CA](#)
5. [Adhérer à l'association sur HelloAsso](#)

ⁱ Vous êtes à jour de cotisation si vous avez payé en 2023.